



## Formation en alternance: la pomme empoisonnée

Geplaatst op zondag 15 juni 2014 | 

 SHARE

**Ce mois-ci, le Studeo (supplément du journal Le Soir) vante dans un de ses articles les bienfaits d'un master en alternance. Argument choc: le salaire qui tombe chaque mois sur le compte des étudiants. Une approche qui déplait à la Fédération des Étudiants Francophones, désireuse d'y apporter quelques précisions.**

À première vue, la formation en alternance pourrait ne présenter, aux yeux de certains, que des avantages: un salaire à la fin du mois, un pied dans le monde du travail,... Mais en y regardant de plus près, ce système présente plusieurs dangers. Si certains voient ce système comme une solution contre le chômage des jeunes, pour la FEF, il est important de rappeler que ce dernier provient avant tout d'un environnement économique morose et non d'un manque de qualification. Rapprocher l'étudiant du monde de l'entreprise en adaptant les programmes de cours aux attentes du marché du travail n'est donc pas plus efficace. Car la fluctuation du marché ne permet pas de prévoir quels seront les besoins du marché du travail dans plusieurs années. De plus, la formation en entreprise ne forme qu'à une culture d'entreprise particulière. Il est peu prudent de remplacer des crédits de cours par un tel type de formation, qui offre des compétences spécifiques et à court terme.

Ensuite, l'argument des études en alternance payées par l'entreprise n'est pour la FEF qu'une supercherie. Il ne s'agit pas là d'une démocratisation de l'enseignement supérieur, puisque les dispositifs d'alternance actuels sont proposés en master alors que c'est dès le bachelier que se pose le problème du coût des études. Et le salaire versé à l'étudiant en alternance va entraîner à moyen terme une dualisation des filières d'enseignement : le cursus en alternance attirant plus d'étudiants issus de milieu modeste et les cursus classiques, donc non-payés, attirant plus d'étudiants aisés.

Enfin, à la place de formations en alternance, la FEF préconise le développement de stages. Un système qui offre également la possibilité à l'étudiant de mettre un pied dans le monde du travail, d'obtenir une expérience professionnelle mais avec un encadrement pédagogique garant d'une certaine qualité de la formation en dehors de l'établissement. Un concept qui met en avant les intérêts des étudiants et non ceux des entreprises. Par ailleurs, ce n'est pas le rôle de l'enseignement supérieur d'assurer aux entreprises la possibilité d'embaucher une main d'œuvre à moindre coût.

En conclusion, rappelons que la FEF revendique un enseignement accessible à tous, public et gratuit, démocratique et émancipateur. Or, comment pourrait-il l'être s'il met en avant les intérêts des entreprises et non ceux des étudiants ? La priorité de l'enseignement est de former des citoyens autonomes, capables de porter un regard critique et de s'engager dans la société. Or, en laissant organiser la moitié d'un cursus par une entreprise, cette aspiration à un enseignement citoyen est mise à mal.

Corinne Martin (présidente de la FEF) - juin 2014